



VERS PLUS DE COMMUNAUTÉS NOURRICIÈRES AU QUÉBEC !

Une formation de 3 heures destinée aux élus, aux gestionnaires municipaux et aux professionnels intéressés par les systèmes alimentaires durables

UNE TENDANCE FORTE

Depuis 2020, les communautés nourricières se multiplient au Québec. On cherche à accroître l'autonomie, la résilience et la sécurité alimentaires. En effet, améliorer l'accès à des aliments sains, locaux et abordables contribue à créer des milieux de vie de qualité : une priorité pour les municipalités d'aujourd'hui.

LE CARREFOUR BIOALIMENTAIRE LAURENTIDES

Le Carrefour bioalimentaire Laurentides (CBL) est un OBNL qui a pour mission de contribuer au développement de systèmes alimentaires plus durables dans les Laurentides. Le CBL concerte les acteurs économiques, sociaux et institutionnels afin de réaliser des projets structurants répondant aux priorités bioalimentaires régionales.

 carrefourbioalimentaire.org

 info@carrefourbioalimentaire.org

 450-530-7615

Le Carrefour bioalimentaire Laurentides souhaite partager son expertise aux municipalités et MRC du Québec dans le développement de leur communauté nourricière.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- Découvrir les fondements des communautés nourricières du Québec et pourquoi les municipalités s'y intéressent
- Comprendre les réalités du système alimentaire québécois
- Reconnaître le pouvoir d'agir des municipalités en matière d'alimentation et les leviers disponibles
- Outiller les municipalités et les acteurs du milieu à se doter d'un plan de développement de communauté nourricière
- Inspirer les municipalités québécoises à participer à la transformation de nos systèmes alimentaires

La formation est accréditée par l'Ordre des agronomes du Québec

UNE FORMATION EN 5 MODULES

1) Qu'est-ce qu'une communauté nourricière ?

par le Carrefour bioalimentaire Laurentides

2) Survol des enjeux de notre système alimentaire

en collaboration avec Équiterre

3) Rôles et responsabilités des municipalités

en collaboration avec maître Jessica Dufresne

4) Les étapes pour devenir une ville nourricière

en collaboration avec Vivre en ville

5) Récit d'une municipalité devenue nourricière

en collaboration avec la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac

VOTRE FORMATRICE



CATHERINE CYR, DT.P., M.SC.

Nutritionniste et détentrice d'une maîtrise en nutrition de l'Université de Montréal, Catherine a étudié les **politiques alimentaires municipales** au Québec et a travaillé en étroite collaboration avec les industries bioalimentaires, les institutions publiques et le milieu communautaire. À titre de conseillère au développement de communautés nourricières pour le **Carrefour bioalimentaire Laurentides**, elle accompagne les municipalités à reconnaître leurs rôles et pouvoirs en matière d'alimentation, à mieux comprendre leur système alimentaire et à planifier les actions à mettre en œuvre pour devenir des villes nourricières.

NOS COLLABORATEURS



CAROLE-ANNE LAPIERRE, AGRONOME

Bachelière en Relations et Droit international-es et en Agro-Environmental Sciences, Carole-Anne est membre de l'Ordre des agronomes depuis 2012. Elle se spécialise en agriculture urbaine (AU) et **analyse des systèmes alimentaires**. Elle travaille présentement comme Analyste Agriculture et systèmes alimentaires chez **Équiterre** dans l'équipe des Relations gouvernementales.



JESSICA DUFRESNE, AVOCATE ET CANDIDATE AU DOCTORAT EN DROIT, LL.M., LL.B.

Jessica Dufresne est avocate, titulaire d'une maîtrise en droit international, doctorante en droit et chargée de cours à l'**Université d'Ottawa**. Elle étudie le **rôle des gouvernements locaux** dans la réalisation du droit à l'alimentation et dans l'atteinte d'une sécurité alimentaire pour tous.



CHANTAL DE MONTIGNY, DT.P., NUT SANTÉ PUB, M.SC.BIO

Titulaire d'une formation en sciences biologiques, en nutrition et en santé publique, Chantal accompagne depuis 18 ans divers paliers de gouvernance, milieux de vie et secteurs au Québec pour le développement d'**environnements favorables à la santé** globale et à l'équité. Elle est coordonnatrice de projet chez **Vivre en Ville**.



BENOIT PROULX, MAIRE

Natif de **Joseph-Joseph-du-Lac**, Benoit Proulx est un élu engagé dans le développement de sa communauté depuis plus de 24 ans. D'abord conseiller municipal, il a ensuite été élu **maire** de Saint-Joseph-du-Lac en 2013 et occupe encore cette fonction prestigieuse aujourd'hui.

FOIRE AUX QUESTIONS

CONTENU ET ACCÈS

Quel est le format de la formation? À quoi puis-je m'attendre?

Il s'agit d'une formation en ligne composée de plusieurs vidéos, pour un total de 3 heures de contenu original, que vous pourrez visionner de manière autonome. Dans ces vidéos, votre formatrice et nos collaborateurs vous présenteront, avec l'appui d'un support visuel, des notions théoriques ponctuées d'exemples concrets. Vous aurez également accès à une riche bibliographie de références et d'outils, pour vous aider à appliquer ces nouveaux apprentissages dans votre communauté.

Est-ce que le contenu de la formation est téléchargeable?

Vous pourrez télécharger les présentations PowerPoint pour vos archives ou pour prendre des notes. Les présentations sont assujetties à la Loi sur le droit d'auteur du Canada. Elles pourront être utilisées par les personnes inscrites, sans modifier l'œuvre, sous réserve d'en citer correctement la source. Les vidéos ne sont pas téléchargeables, toutefois, vous pourrez revenir les écouter en ligne en tout temps.

Combien de temps ai-je pour compléter la formation?

Aucun temps limite n'est fixé; vous pourrez compléter la formation à votre rythme et au moment de votre choix.

Je viens d'acheter la formation en ligne, quand y aurais-je accès?

La formation sera accessible en tout temps, à partir du 3 avril 2023. Les invitations seront envoyées aux personnes inscrites, à l'adresse de courriel utilisée lors du paiement. Nous gérons les inscriptions manuellement, veuillez donc compter jusqu'à cinq jours ouvrables pour recevoir une invitation suivant l'achat. Assurez-vous de consulter votre boîte de courriel indésirable, si vous n'avez toujours rien reçu après ce délai.

TARIF ET PAIEMENT

Quel est le coût de la formation? Offrez-vous des tarifs de groupe?

Le tarif régulier est de 150 \$ (taxes en sus) par personne. Nous n'offrons pas de tarif de groupe. Rappelons que le Carrefour bioalimentaire Laurentides est un organisme à but non lucratif. Le prix a été fixé de manière à ce qu'il soit accessible au plus grand nombre, tout en nous permettant de couvrir nos frais fixes liés à la diffusion de la formation et la gestion des inscriptions.

Quels sont les modes de paiement acceptés?

Actuellement, nous acceptons seulement les paiements par carte de crédit.

APRÈS AVOIR COMPLÉTÉ LA FORMATION

Comment puis-je obtenir une attestation de réussite?

Les personnes inscrites, ayant complété avec succès l'examen de connaissances, recevront une attestation de réussite par courriel dans un délai de 5 jours ouvrables. L'examen de connaissances est constitué de questions à choix multiples. L'examen est facultatif, mais obligatoire pour les personnes désirant obtenir une attestation.

Pourrais-je revenir consulter le contenu même après avoir complété la formation?

Vous aurez accès à la formation en tout temps, même après avoir complété la formation. En utilisant le même ordinateur et le même navigateur, vous pourrez y revenir facilement en vous rendant sur le site du Carrefour bioalimentaire Laurentides sous l'onglet *Mes formations* : carrefourbioalimentaire.org/mesformations.

AUTRES QUESTIONS OU BESOIN D'ASSISTANCE?

Contactez-nous au info@carrefourbioalimentaire.org ou au 450-530-7615